



FICHE TECHNIQUE

KEIM GRANITAL

1. DESCRIPTION

Peinture minérale au silicate de potassium prête à l'emploi, conforme à la norme VOB/C DIN 18363 Section 2.4.1. (parts organiques <5%) coloré avec des pigments anorganiques, UV-résistants et des additives minérales.

2. DESTINATIONS

Destinée au ravalement de supports minéraux à base de ciment, chaux, chaux-ciment, plâtre chaux-sable, brique, pierre naturelle. Appliquée en finition sur elle-même ou sur une autre couche de fond du système KEIM Granital.

KEIM Granital est utilisé pour la rénovation des mobiliers ou la construction neuve grâce aux propriétés du produit. KEIM Granital permet la réalisation de revêtements d'une grande durabilité y compris en atmosphères polluées.

3. PROPRIÉTÉS

- Non filmogène: réagit chimiquement avec le support, permet de le consolider et de le protéger.
- Perméabilité à la vapeur d'eau exceptionnelle
- Incombustible (M0 sur support M0).
- Aspect mat minéral, grande luminosité.
- Très bon pouvoir couvrant, haut degré de blancheur.
- Parfaitement résistant aux UV (pigments minéraux); aucune perte de teinte dans le temps.
- Ecologique, sans solvant et sans ajout de COV.
- Propriétés algicides et germicides.
- Disponible dans toutes les teintes du nuancier Keim Exclusiv. Teintes spéciales sur demande.

Caractéristiques techniques

- Densité (à 20°C) : env. 1,45 g/cm³.
- Stabilité couleur : A1
(Conforme DIN EN 1062-1)
- Perméabilité à la vapeur d'eau : $V > 2000 \text{ g} / (\text{m}^2 \cdot \text{d})$
: $S_d < 0,01 \text{ m}$
Classe I selon norme NF EN 7783-2.
- Taux de transmission d'eau liquide (24h) :
: $w < 0,1 \text{ kg} / (\text{m}^2 \cdot \text{h}^{0,5})$
Classe III selon norme NF EN 1062-3.
- Brillant spéculaire à 85° : 1,5%

Couleurs : blanc et nuanciers KEIM Palette Exclusif.

4. APPLICATION DU PRODUIT

Préparation des fonds

Les supports seront conformes aux prescriptions du DTU 59.1. Ils doivent être propres, sains, secs, et absorbants. Eliminer les particules non adhérentes, poussières, efflorescences, graisses, algues et mousses par grattage, brossage ou lavage haute pression ou par tout traitement adapté. Sur les supports très absorbants, appliquer une couche d'impression régulatrice d'absorption avec le KEIM Fixatif Spécial. Pour les surfaces fortement exposées aux projections d'eau, prévoir un complément d'hydrofugation KEIM Primer-Silane. Sur les fonds peints avec une ancienne peinture organique bien adhérente, appliquer impérativement une couche de fond KEIM Contact-Plus. Il est recommandé de décaper les anciennes peintures très filmogènes peu perméables aux échanges de vapeur d'eau. Ne pas appliquer sur bois, métal et plastique.

Mise en œuvre

La peinture KEIM Granital s'applique en 2 couches à la brosse carrée, au rouleau de façade ou par projection Airless (buse 0,79 mm ou 0,031 inch). La couche de fond sera appliquée de préférence à la brosse ou au rouleau. En fonction des supports, appliquer si nécessaire une couche de fond KEIM Granital-Grob (supports faïencés), KEIM Contact Plus (microfissures) ou KEIM Contact-Plus-Grob (surfaces irrégulières).

Dilution

1ère couche : max. 20% de KEIM Fixatif ou KEIM Fixatif Spécial en fonction de l'absorption du support.
2ème couche : sans dilution. Ne jamais diluer à l'eau.

Temps de séchage (20°C)

Recouvrable : 12 heures

La couche de fond est à appliquer au maximum dans les 4 heures suivant l'imprégnation hydrofuge KEIM Primer-Silane.

Conditions climatiques

Température ambiante et du substrat supérieure à +5°C. Hygrométrie max. 80%. Ne pas appliquer en plein soleil, sur support surchauffé et par vent fort. Protéger la façade de la pluie.

Consommation

Env. 350 g/m² (hors dilution) pour 2 couches.
Env. 0,03 l/m² KEIM Fixatif ou KEIM Fixatif-Spécial.



FICHE TECHNIQUE – KEIM GRANITAL

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en œuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

Mise à la teinte

Toutes les teintes du nuancier KEIM EXCLUSIV sont disponibles. Teintes spéciales sur demande. Utiliser uniquement les CONCENTRÉS DE TEINTE KEIM. Ne pas employer de colorants universels.

5. CONDITIONNEMENT

Seau plastique 2,5 kg, 5 kg et 25 kg.

6. CONSERVATION

Sous abri, 12 mois en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35°C.

Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur. Bien refermer les emballages entamés.

7. DESTRUCTION

Code CED: 08 01 12

Ne recycler que les emballages vides.

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Giscode : M-SK 01

Protéger les surfaces qui ne sont pas à peindre (vitrages, menuiseries, etc.) et éliminer immédiatement les projections de peinture avec une éponge humide. Tenir hors de portée des enfants.

Consulter la fiche de sécurité du produit.

En cas de doute sur la surface et/ou l'application, consulter notre conseiller. Les conseils et méthodes de travail que nous fournissons tiennent compte des derniers développements de nos produits. Nous garantissons la qualité de nos produits, mais déclinons toute responsabilité concernant leur application. Nous fournissons uniquement selon nos conditions générales de vente (CGV).



KEIM BELGIUM
P.O Box 1062 / 1300 BB Almere
+31 36 5320 620
www.keimpeintures.be / www.keimexclusief.be
vente@keimpeintures.be